Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 19 Ramadan 1443
20 Avril 2022

N° 47

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **980**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **981**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **983**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **983**
Avis aux créanciers..... **985**
Convocations
Sociétés anonymes **986**
Autres sociétés **991**
Divers
Avis au public..... **991**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la GENERALE OBLIG-SICAV..... **992**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses

S.A. au capital de 80.975.000 Dinars divisé en 8.097.500 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0030142F

M.F : 0030142FAM000

CNSS : 0007803547

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mars 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia le 25 mars 2022 sous le n°22802397 - Quittance M047222, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Bousbia, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8 avril 2022 sous le n°202225588.

2022R00942SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes

Dépôt des états financiers

Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses

S.A. au capital de 80.975.000 Dinars divisé en 8.097.500 actions de 10 D

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0030142F

M.F : 0030142FAM000

C.N.S.S. : 0007803547

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2022, enregistré à la Recette des Finances à Cherguia le 25 mars 2022 sous le n°22702396 - Quittance M047218, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler :

Les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed BOUSBIA

- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

- Le CABINET D'AUDIT ET DE CONSULTANTS

- Le CABINET COMMISSARIAT MANAGEMENT CONSEIL

En qualité de Commissaires aux comptes et ce, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 8 avril 2022 sous le n°202225588.

2022R00943SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

SOCIETE «H FACTORY»

Matricule fiscal : 1619494D

- Dénomination sociale : «H FACTORY»

- Forme : Société anonyme

- Capital social : 4 000 000 DT en cours d'augmentation à 12 000 000 DT

- Siège social : Z.I Chbedda Fouchana 2082 Ben Arous

- Objet social : Fabrication de filtres pour le secteur de l'automobile

- Durée : 99 ans

- Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/3/2022 a été déposée au registre national des entreprises le 14/4/2022 sous le numéro AC02462022

- Modalités de l'augmentation de capital : l'assemblée générale extraordinaire du 18/3/2022 a décidé une augmentation de capital en numéraires d'un montant de 8 000 000 DT, pour le porter de 4 000 000 DT à 12 000 000 DT par émission de 800 000 actions de 10 DT chacune, à libérer de la moitié à la souscription.

- Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1er Mai de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

- Exercice du droit préférentiel de souscription : certains actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales en faveur d'autres actionnaires

- Dépôt des fonds : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible au nom de la société à la banque de Tunisie, sous le numéro 05903000050087380022

- Délai de souscription : la souscription sera effectuée pendant les 90 jours qui suivent la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2022400969SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société La Générale de transformation de plastiques "SARL"

Capital social : 440.000,000 DT

Siège social : Avenue Kheiredine Bacha, N°04, Route de Téniour Km 6. 3041 Chihia - Sfax

Identifiant Unique : 1466368Z

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 30/3/2022, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 13/4/2022 (enregistrement n°22801623, quittance n°M001778), il a été décidé :

- L'approbation de cessions de parts sociales en faveur d'une nouvelle associée;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Suivant acte de cessions de parts sociales en date du 30/3/2022 tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 13/4/2022 (enregistrement n°22101622, quittance n°M001777), monsieur Chokri Walha a cédé 4400 parts sociales en faveur de la nouvelle associée Donies Walha.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales ont été déposés au registre national des entreprises en date du 13/04/2022 sous le numéro 202226681. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 13/4/2022 sous le numéro 75, annonce n°202226681.

2022X00459SRLB2

L'Appétissante Nouvelle Sarl

Société à responsabilité limitée

Capital social : 7.538.000 Dinars

Route de Mateur - Km 12 - Oued Ellil - 2021 Manouba

I.U : 0438611A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 16/12/2020 enregistré à la recette des finances Oued Ellil, le 17/3/2021 sous n°QM11012911 En°21700509

Les associés ont décidé de déléguer les pouvoirs de signatures bancaires aux profits des Messieurs Sami Ayed, Lotfi Ben Salem, Zouhair Maalaoui.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0438611A le 12/3/2021 sous dossier n°202124943

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 27/12/2021 enregistré à la Recette des Finances Oued Ellil, le 2/2/2022 sous n°QM006356 En°22700165.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0438611A le 14/2/2022 sous dossier n°20229990.

2022400966SRLB2

SOCIETE ULYSSE AFRICA TRADE

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL

Non résidente

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000

Siège social : 14, Rue du Commerce B.P Charguia 1 - Tunis

Identifiant unique : 1492946/LMA000

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Collective des associés réunis le 25 février 2022 et enregistré à la recette des finance La Charguia le 5 avril 2022, sous le n°22702706, quittance n° M053040, et déposé au registre national des entreprises le 4 avril 2022, sous le n°202225331, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Mohamed Boughattas entant que gérant de la Société ULYSSE AFRICA TRADE pour trois ans avec tous les pouvoirs étendus d'engager la Société vis-à-vis des tiers dans l'intérêt de la société et dans la limite de l'objet social de la société.

2022400967SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P, enregistré à la rue Ghandi Tunis le 11-4-2022, sous le n°22201555, Mme. Samira Abida, CIN 01303660 a vendu à M. Montassar Abidi CIN 07245493, M. Chahir Abidi CIN 08708747, Mme Ikram Abidi CIN 07245029, le fonds de commerce, destiné à l'électroménager, sis au 68 Rue Abderrasek Cheraibi Tunis.

Les oppositions seront reçues dans le bureau du maître Mohamed Zied Fantar situé au 48 rue Moktar Attia Tunis étage 2.

Cette annonce est parue à La Presse du 13-4-2022.

2022T00416FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Zarzis le 15 Mars 2022 sous le n°22200537, quittance n°M034461, Mr Beji Jeddi titulaire de la carte d'identité n°03497377 et demeurant à Zarzis a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels initialement prêt à l'activité Café sis à Farhat Hached Zarzis S1 à Mr Ben Jeddi Zakaria titulaire de la carte d'identité n°13481099 et demeurant à Zarzis.

Publié au journal le Quotidien le jeudi 7/4/2022.

2022R00938FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Zarzis le 24 Mars 2022 sous le n°22200614, quittance n°M037838. Mr Mohamed Mosbah titulaire de la carte d'identité n°05761333 et demeurant à Zarzis a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels initialement prêt à l'activité Pizzeria, Crêperie, Sandwicher sis Farhat Hached Zarzis S1 à Mr Soufienne Belhaj titulaire de la carte d'identité n°05731829 et demeurant à Zarzis.

Publié au journal le Quotidien le jeudi 7/4/2022.

2022R00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 25/8/2021 enregistré à la recette des finances de Hammam Echatt sous le n°M026330 du 24/9/2021 et quittance n°21201579, M. Chakir EL Kébir titulaire de la CIN n°07004074 du 6/7/2018 a vendu à Houssem El Alouani titulaire de la CIN n°09648173 du 22/3/2021 la totalité du fonds de commerce d'une Station de Lavage et Graissage de Véhicules et ventes d'huiles et dérivés avec ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Mikhayel Nouaïma, Hammam-Echatt, 1164 Ben Arous.

La vente comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son domicile sis à la Rue Jameleddine El Afghani -Hammam-Lif,

Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis est paru à Chourouk du 15/4/2022.

2022R00945FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/4/2022 enregistré à la Recette des Finances de Béja le 4/4/2022, n°22202076 reçu n°M020921.

Mr Tawfik Béjawi, domicilié à 909 Cité elriadh Béja Sud a vendu le fonds de commerce lui appartenant et qui est exploité pour un restaurant sis au local situé à la Rue Assad Iben el Fourat Béja à Mme Leila Hasni.

Les oppositions sur le prix du fonds de commerce devront être faite au bureau de l'avocat Majid Saidi avenue Habib Bourguiba Béja dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 15/4/2022.

2022R00948FCCC2

Renonciation du fonds de commerce

En vertu :

1- D'un acte sous seing privé légalisé en date du 8 Mars et 14 février 2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 9 Mars 2022 quittance n°M018498 n° d'enregistrement 22200832, monsieur : Lotfi Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06266675 a renoncé à la part du fonds de commerce sise Place des Martyres Nabeul destiné comme un café de première catégorie au profit de son frère : Mouin Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06473751.

2- D'un acte sous seing privé légalisé en date du 1 et 2 Mars 2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 9 Mars 2022 quittance n°M018507 n° d'enregistrement 22200833, monsieur Khmaies Maamouri titulaire de la carte d'identité n°05118811 et Mohamed Sami Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06253764 et Mounir Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06253596 et Khaled Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06356290 et Zouhaier Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06389987 et Fawzi Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06395736 et Fafani Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06351692 et Takwa Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06333190 et Mounira Olfa Maamouri titulaire de la carte d'identité n°09795530 et Sonia Maamouri titulaire de la carte d'identité n°05102485 et Ekbel Maamouri titulaire de la carte d'identité n°05102484 ; ont renoncé à leurs parts du fonds de commerce sise Place des Martyres Nabeul destiné comme un café de première catégorie au profit de leurs frère : Moiin Maamouri titulaire de la carte d'identité n°06473751.

Toutes les oppositions seront acceptées au siège de l'origine commerciale dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 13/4/2022.

2022R00960FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat souscrit par Maître Jbir Mohamed daté le 28/3/2022 qui a été enregistré à la recette des finances à chihia le 8/4/2022 sous le n°M020903.

Mm Marwa Abbes titulaire de la CIN n°08809895 a vendu à Mr Chokri Boularess titulaire de la CIN n°08417901, tout son fonds de commerce consistant en un local commercial qui se trouve à route teniour km9 chihia Sfax.

Pour toutes réclamations vous pouvez consulter l'acheteur situé à l'adresse ci-dessus.

Dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5/4/2022.

2022X00458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sekiet Ezzit Sfax le 11-4-2022, numéro de quittance M029291, numéro d'enregistrement 22201003, Madame Essalha Ejlassi, demeurant à SHRARDA KAIROUAN, a vendu à Monsieur Abida Mohamad demeurant à SEKIET EZZIT Sfax, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local situé à Route de Tunis km 6 Sfax, destiné pour vente de produits alimentaires, de lait et de ses dérivés, non immatriculé au registre de commerce.

Il a été publié dans les journaux Essabeh et le Temps du 13-4-2022 ; les objections sont acceptées entre les mains de l'acheteur et ce dans le local y exploité le fonds de commerce et c'est dans les 20 jours à compter de la date de publication au JORT.

2022X00467FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant Acte de location d'un fonds de commerce en date du 10/3/2022, enregistré à la recette des finances La Goulette sous n°22302592 Quittance n°M55572, Société The Grill House, Matricule Fiscal n°1672015/B/A/M/000, conjoint et solidaire avec son gérant Fethi Abdellaoui, titulaire de la CIN n°06012595, a loué à la Société Tartoshe, SARL, en cours de constitution, conjoint et solidaire avec son gérant Jawher Hwas, titulaire de la CIN n°11074235, la totalité du fonds de commerce destiné en un Restaurant et Salon de Thé sise à 02 Bloc H Résidence Amroud Rue Mongi Slim Laouina 2045, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font entre les mains de locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 15 Avril 2022.

2022R00947FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 29/3/2022, enregistré le 01/4/2022, quittance n°M035551, Société Boulangerie le coin chaud enregistrée au RNE sous n°1180058 / C, représentée par sa gérante Mme Boukhris Fathia titulaire de la C.I.N n°01153867 a loué à Belgacem Ben Akacha titulaire de la

C.I.N n°08405171, la totalité du fonds de commerce pour fabrication et vente du pain et dérivés exploité au siège social sis à route Gremda Km 2.5 ceinture n°5 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Temps» et «Essabeh» du 15/4/2022.

2022X00466FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP enregistré à la recette des finances de Raouad le 22-3-2022 sous le n°22301168 Monsieur Aymen Rdissi titulaire de la CIN 04835640 a loué à la société Essandi SARL en cours de constitution représentée par Monsieur Mejdi Ben Khlifa titulaire de la CIN 09442248 le fonds de commerce spécialisé dans l'alimentation générale exploité dans le local sis à la rue Ennkhilet Raoued.

Le locataire acquiert la qualité de commerçant à partir de la parution de la présente annonce au Jort de son coté, le bailleur se dégage de toute responsabilité.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 14-4-2022.

2022400965FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

Dénomination : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche «AIN BOU DABOUS»

Siège : AIN BOU DABOUS HMAIMA ROUHIA SILIANA

Les objectifs : développement du secteur agricole

Les membres :

Président : Dhaoui Hamoudi

Trésorier : Abd Eldaiem Hamoudi.

2022R00940APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club de tir sportif à Albahayer

Le siège de l'association : Al-Sambat, numéro 23, Hamma Gabès

Les buts de l'association : Encadrer les jeunes et les inciter à développer leurs capacités athlétiques.

Spécialisation : Tir sportif

Membres :

Président : Fadel Ghiloufi

Vice-président : Abdellatif Salmi

Secrétaire général : Salem Ghiloufi

Trésorier : Ahmed Ghiloufi.

2022R00944APSF1

Création d'un Groupement de développement agricole

Nom : Groupement Alkhir de développement agricole bouajila

Siège social : cité commercial rouhia

Les objectifs : Soutenir et promouvoir le développement à bouajila

Les membres :

Aymen Moslem : Président

Fraj Aouina : Trésorier

Nasser Moslem : Secrétaire général

Massoud Ayechi : Membre responsable de la formation

Wanssa Mselmi : Assistant secrétaire général

Abdelkarim Msallem : Membre responsable de la communication.

Numéro et date de la décision d'authentification de monsieur le gouverneur de Siliana : N°227 le 6 octobre 2020.

2022R00952APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Entente Sportive de Kalaa Sghira

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement de jeunes sportifs en handball, boxe, karaté, gymnastique et kickboxing

Siège : Rue Taieb Mhiri - Kalaa Sghira 4021 Sousse

Correspondance : N°1546 du 4/4/2022

Carte n°66- 10/2022

Président : Sami Khelifi

Secrétaire général : Mohamed Ajmi Boujarra

Trésorier : Ramzi Ltaief.

2022S00459APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Société Abraj Tunis de promotion immobilière société à responsabilité limitée RNE n°1085624Bf MF n°1085624B/P/M/000 demeurant à l'Avenue du Japon immeuble Fatma Montplaisir Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité des droits indivis soit 200/3274 part lui revenant dans la propriété dénommée Ardh Echatt objet du t.f n°220 Ariana sise à la Soukra Ariana prés rue la ville Anbar Avenue Fatouma Bourguiba composé de deux parcelles constitué d'un terrain nu.

La totalité de la propriété objet du TF n°29229 Ariana dénommé Saloua situé à la Soukra prés rue la ville Anbar Avenue Fatouma Bourguiba d'une superficie de 5060 m² constitué d'un terrain nu.

La totalité de la propriété objet du TF n°29230 Ariana dénommée Omar 1 situé à la Soukra prés rue la ville Anbar Avenue Fatouma Bourguiba d'une superficie de 267 m² constitué d'un terrain nu tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de l'Ariana.

Mise à prix :

2.886.658 ,141 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus repartis comme suit :

- Le prix des parts indivis du terrain objet du titre foncier n°220 Ariana 104.456.600 dinars.

- Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°29229 Ariana 2.642.751.980 dinars.

- Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°29230 Ariana 139.449.561 dinars.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana le lundi le 23/5/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2022T00414VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un bien immobilier

A la demande de Mamia Bent Khacem Ben Yahiya, employée à l'étranger, son domicile élu au bureau du Maître Mdaghi Lotfi avocat à la cour de cassation demeurant avenue du koweit immeuble tour bleu Hammamet.

Partie saisie : Mustapha Ben Salah Chaharlli, habite cité erriadh, rue de Zambie Kelibia.

A la diligence : de maître M'Daghi Lotfi, avocat à la cour de cassation, demeurant à l'avenue du Koweït, immeuble tour bleu Hammamet. M.F /P/A750377/F000.

Immeuble à vendre : une villa objet du titre foncier n°654515 Nabeul, nommé *Aredh mustapha* d'une superficie 399 m², constitué de deux étages, et un studio et garage, situés à cité erriadh kelibia.

Mise à prix : le prix est à quatre cent quatre-vingt quatre mille cent cinquante dinars (484.150.000 dt)

Date et lieu de la vente : mercredi 11-05-2022 à partir du 9 heures du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : l'objet de la vente et possible tous les jours, selon l'horaire administratif.

2022R00954VEPA1

Vente aux enchères publiques

Des parts d'environ (636.363m²/7000)

A la propriété dans l'indivision intitulée "RAMADAN"

Enregistrée sous le titre 532649 Nabeul

Le copropriétaire poursuivant :

Mohssen Ben Lakhder Ben Omar Khemissi demeurant à l'avenue de l'oasis immeuble Karima Nabeul qui a choisi son adresse à propos de ce dossier chez son avocat Maître Mourad Chater avocat à la cour de cassation demeurant à rue de la paix immeuble Awatef Gallala Grombalia.

La contre partie copropriétaire :

Slim Dhibi demeurant à société MARY LOCATION DES VOITURES sis à avenue Mohammed Khames Hammamet et à BESBASSIA sidi Hamméd Jdidi Hammamet.

L'avocat poursuivant :

Maître Mourad Chater avocat à la cour de cassation demeurant à rue de la Paix immeuble Awatef Gallala Grombalia.

Désignation du bien fonds à vendre :

Des parts d'environ (636.363m²/7000) à la propriété dans l'indivision intitulée RAMADAN titre foncier 532649 Nabeul situé à Hammamet quartier Mrada et Ferjan consiste en une terre plantée d'oliviers majoritairement d'une surface totale du 7000 m² bordées à une partie par la voie publique et d'autre part le reste du titre au milieu la maison de contre partie copropriétaire Dhibi Slim et son frère Dhibi Karim.

La mise à prix :

La mise à prix est fixée à 37.078.963 sans fixer les frais de poursuite qui seront fixés ultérieurement.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le 16/5/2022 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

Observation :

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

- Pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et heures ouvrables.

NB : Cette publication a été aussi faite au journal «La Presse» et au journal «Assahafa» en date du 13/4/2022 sous le n°02/2100559.

2022R00958VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le jeudi 12 mai 2022 à partir de 9 heures à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Poursuivant : SOCIETE TUNISIE - LEASING ET FACTORING élisant domicile en l'étude de Maître Djiridi Aicha avocate 14 rue docteur Mourou Sousse M.F 756310L

Partie saisie : Amel Bent Ahmed Ben Salem Graeit Demeurant à rue Liban Msaken Sousse CIN n°05591454.

Avocat poursuivant : Maître Djiridi Aicha 14 rue docteur Mourou Sousse

Immeuble objet de vente : T.F n°33888 Sousse, à usage agricole

contenant des oliviers et habitation simple superficie 5330 m² situé à chat eljeblin msaken, borné au sud par lot f31 et à l'ouest lot n°f28, à l'est lot n°f30 au nord rue nationale n°12 entre Kairouan et Sousse.

Mise à prix : 66.960 Dinars plus frais arrêtés par le tribunal.

Les visites du bien à vendre se font chaque jour.

Ne peut participer que ce qui a consigné le 1/3 de la mise à prix ou avec chèque certifié.

2022S00462VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offre

Vente d'un immeuble

Faillite de la Société AMELEC - SARL

MF : B1542002

Le syndic de faillite de la Société AMELEC - SARL informe le public de la mise en vente d'un immeuble d'une superficie de 248 m² environ, sis à la rue Tajerouine dans la zone industrielle Saint Gobain

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier de charges auprès du bureau du syndic de faillite, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n° 19 - Tunis Belvédère, Tél 98541451- 71843062 contre le payement de 150 dinars

Les offres doivent parvenir sous pli fermé directement au cabinet du syndic de faillite ou par voie postale ou par Rapide poste au plus tard le 02 mai 2022.

L'enveloppe doit porter la mention «Confidentiel - Avis d'appel d'offre de vente de l'immeuble de la Société AMELEC.

2022R00964VEPA2

Prolongation des délais de réception d'offres pour la cession

"Etablissement Mr Mohamed Belhadj"

Identifiant Unique : 0146692W

Siège social : Nouveau Port de pêche de Sfax

Lors de la séance tenue le 8/3/2022 et après avoir suspendu la négociation juridique, le tribunal de première instance de Sfax décide de reporter l'affaire à la séance du 10 mai 2022 et d'autoriser la poursuite de l'activité sous le contrôle de l'administrateur judiciaire et d'ouvrir les délais d'améliorer les offres reçus et la réception des nouvelles offres de cession de l'Etablissement relatives au commerçant Mohamed Belhadj entièrement à un tiers,

L'administrateur judiciaire est appelé à mettre le cahier des charges à la disposition de chaque intéressé, au greffe de chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Sfax, au siège de l'Etablissement débitrice et au siège de son bureau,

Il est tenu également de publier dans ces délais, l'avis d'appel d'offres par voie d'insertion au journal officiel de la République Tunisienne et à l'un des journaux quotidiens pourvu que l'un d'entre eu soit émise en langue arabe et par l'intermédiaire des sites internet conçues â cet effet.

L'administrateur judiciaire doit transmettre les offres d'achat reçues de sa part répondant aux conditions prévues dans l'article 462 nouveau du code de commerce, accompagnées d'une garantie d'un montant de 100 000 dinars au plus tard le 9 Mai 2022 pour que ces offres soient étudiées par la chambre de la Choura lors de la séance du 10 Mai 2022, toutefois, il sera chargé en tant qu'administrateur judiciaire de surveiller la bonne gestion de l'établissement jusqu'au moment ou le tribunal détermine l'offre qu'il sera choisi.

De ce fait, et en exécution de la décision susmentionnée, l'administrateur Judiciaire, informe tout intéressé par l'acquisition de l'établissement du commerçant Mohamed Belhadj qu'il pourra retirer le cahier des charges, à partir de la date de publication du présent auprès du greffe du tribunal de première instance de Gabès ou de son siège situé à l'avenue Abou Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bloc A 1er Etage Bureau n°101- 3000 Sfax;

Les offres sont adressées par courrier postal par lettre recommandée avec accusé de réception ou directement au bureau de l'administrateur judiciaire accompagnées des pièces requises telles que précisées dans le cahier des charges sous pli fermé au nom de l'administrateur judiciaire à l'adresse de leur bureau Avenue Abou Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bloc A Bureau 101 Sfax.

Pour plus d'instructions, contactez le bureau de l'administration judiciaire au numéro de téléphone (74)202 500.

2022X00462VEPA2

Prolongation des délais d'appel d'offres pour la cession

De «LA CLINIQUE OMAR»

Dans le cadre de la loi 36-2016 relative aux procédures collectives

Lors de la séance tenue le 23/3/2022, le tribunal de première Instance Sfax 2 décide de désigner le commissaire à l'exécution Mr Hbib MAALEJ afin de refaire les procédures légales nécessaires à la cession de la clinique OMAR entièrement à des tiers sous la surveillance de Monsieur le Juge de la société.

L'administrateur judiciaire est égaiement appelé de transmettre les offres qui lui parviennent auprès du greffe du tribunal à la date du 24/5/2022 pour qu'ils soient étudié par la chambre de conseil pour la date de la séance qui se tiendra le 25/5/2022.

De ce fait, et en exécution de la décision susmentionnée, le commissaire à l'exécution, informe tout intéressé par l'acquisition globale de ladite clinique qu'il peut retirer le cahier des charges, à partir de la date de publication du présent auprès du greffe de la chambre civile du tribunal de première instance de Sfax ou de son siège situé à l'avenue Abou Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bloc A 1er Etage Bureau n°101- 3000 Sfax.

Tout intéressé pourra rendre visite à la clinique OMAR située à la Route de El Ain Km 9 pendant tous les jours ouvrables entre 9h à 12h et ce après la fixation à l'avance d'un rendez-vous Avec le commissaire à l'exécution Mr Hbib MAALEJ (Tel : 74 202 500).

2022X00463VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022

(Exercice 2021)

Hammamet Leisure Company SA

Société anonyme

Au capital de 21 857 100 dinars

Identifiant unique : 1004257A

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 - Bab Bhar - Tunis - Tunisie

Messieurs les actionnaires de la Société Hammamet leisure Company SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 17 mai 2022 à 11h au siège social de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,

2. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021,

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021,

5. Approbation des conventions réglementées,

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021,

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021,

8. Vente de matériel roulant,

9. Réduction du nombre des administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs,

10. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes,

11. Allocation des jetons de présence,

12. Pouvoirs.

2022T00415SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Investissement du Groupe STB «STB INVEST»

SA au capital de 39.351.980 DT

IU : 0341552A

34, Rue Hédi Karray - Cité des Sciences - 1004 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement du Groupe STB «STB INVEST» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 13 mai 2022 à 9H au siège de la société 34, rue Hédi Karray - Cité des sciences - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

7. Allocation des jetons de présence;

8. Nomination d'un administrateur;

9. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

Les documents destinés à la présente Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2022R00941SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 10 mai 2022

La Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : hôtel d'entreprises, Parc industriel «neopark el Fejja»

El Fejja Mornaguia 1153

Identifiant Unique : 0978598B

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja (mfcpole) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10h au siège de la société sis au néopark EL Fejja, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021,

4. Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil,

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration,

8. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

9. Quitus aux Administrateurs,

10. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 9 mai 2022 son pouvoir au siège de la Société du Pôle de compétitivité de Monastir El Fejja.

2022R00953SANB3

TUNISIE VALEURS

Société anonyme

Au capital de 20 888 885 Dinars

Siège social : Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord

IU : 0341443W

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 30 Mars 2022, les actionnaires de la société Tunisie Valeurs sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 10/5/2022 à 10H au siège social pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

- Examen et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Démission d'administrateurs;

- Renouvellement et nomination d'administrateurs (2022/2024) ;

- Renouvellement du mandat du cabinet FINOR pour la mission de commissariat aux comptes de Tunisie Valeurs SA et Groupe (2022/2024) ;

- Pouvoirs pour formalités.

Il a été déposé une copie de la convocation auprès du registre des entreprises en date du 15/4/2022 sous le n°2022275989.

2022R00961SANB3

TUNISIE VALEURS

Société anonyme

Au capital de 20 888 885 Dinars

Siège social : Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord

IU : 0341443W

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 30 Mars 2022, les actionnaires de la société Tunisie Valeurs sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le 10/5/2022 à 11H au siège social pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital par incorporation de réserves;

- Revue et modifications des statuts;

- Pouvoirs pour formalités.

Il a été déposé une copie de la convocation auprès du registre des entreprises en date du 15/4/2022 sous le n°2022276049.

2022R00962SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 de D

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

Le Conseil d'Administration de TUNISIAN SAUDI BANK invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue le jeudi 12 mai 2022 à 11 h au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de T.S.B relatif à l'exercice 2021,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

3- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

4- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

5- Approbation des états financiers consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice 2021,

6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021,

7- Affectation des résultats 2021,

8- Fixation des Jetons de présence, indemnités des membres du Conseil d'Administration,

9- Renouvellement ou nomination des membres du Conseil d'Administration pour les années 2022-2023 et 2024.

2022R00969SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

Le Conseil d'Administration de TUNISIAN SAUDI BANK invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le jeudi 12 mai 2022 à 12h au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital de la banque,

2- Actualisation des Statuts de la banque.

2022R00970SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV BH CAPITALISATION

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : Immeuble BH Assurance Rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord - Tunis

La SICAV BH-CAPITALISATION porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 11h. Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID 19 et des directives des autorités sanitaires, la réunion sera tenue par Visio-conférence à partir du siège social sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12. 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3éme étage Centre Urbain Nord Tunis.

2022R00976SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : Immeuble BH Assurance Rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord - Tunis

La SICAV BH-OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10h. Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID 19 et des directives des autorités sanitaires, la réunion sera tenue par Visioconférence à partir du siège social sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12. 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2022R00977SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AFRIQUIA MEDICAMENTS «AFRIMED» S.A

Au capital de 4 000.000,000 DT

Siège social : 4 Avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse

Identifiant unique : 0340533S

Le Conseil d'Administration de la Société «AFRIMED» convoque les actionnaires de la dite Société à se réunir en A.G. Ordinaire le mercredi 18 mai 2022 à 16 h à l'usine de la Société sise route de Sousse - 5012 SAHLINE - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

- Distribution d'une partie des résultats reportés.

- Approbations des conventions réglementées prévus par les articles 200, 474 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour les formalités.

2022S00463SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

AFRIQUIA MEDICAMENTS «AFRIMED» S.A

Au capital de 4 000.000,000 DT

Siège social : 4 Avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse

Identifiant unique : 0340533S

Le Conseil d'Administration de la Société «AFRIMED» convoque les actionnaires de la dite Société à se réunir en A.G.Extraordinaire le mercredi 18 mai 2022 à 17 h à l'usine de la Société sise à route de Sousse - 5012 Sahline - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts

- Pouvoirs pour les formalités.

2022S00464SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

POLYCHEMICALS TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 320.000,000 Dinars

Siège social : Av. Hédi Chaker Immeuble Ennour Escalier B 1er étage 3000 Sfax

Immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique : 0418044E

Les actionnaires de la société «Polychemicals Tunisia» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, le vendredi 13 mai 2022 à 10h du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6) Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées pour l'exercice 2021.

7) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général pour leur gestion durant l'exercice 2021.

8) Election des membres du conseil d'Administration.

9) Nomination d'un commissaire aux comptes.

10) Questions diverses.

11) Pouvoirs pour formalités.

2022X00460SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, rue du Réservoir - 1008 Tunis

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022400946SANB3

Convocation

REPRESENTATION INTERNATIONALE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL De 300 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 47539K

N° CNSS : 133648-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire le 16 mai 2022 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Approbation s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2022400947SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

N° CNSS : 175248-66

Identifiant unique : 007240W

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022400948SANB3

Convocation

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

Capital : 7 850 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022400949SANB3

Convocation

MANUFACTURE TUNISIENNE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

M T E I

S.A au capital de 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2022400950SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 12/5/2022

Société Clinique la Rose S.A

Rue de la bourse les Jardins du Lac 2 - Tunis

MF : 856948 C/A/M/000

Les actionnaires de la société Clinique La Rose sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 12-5-2022 à l'administration de la clinique à 18:00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais de convocation à l'assemblée générale extraordinaire

2. Réduction du capital de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du CSC

3. Augmentation de capital en numéraires et par conversion de créances

4. Mise à jour des statuts

5. Pouvoirs.

2022400956SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Des Oasis Maritimes "OAMARIT"

S.A. au capital de 8 037.051dt

R.N.E. : 0001827/S

MF : 1827 S A M 000

Siège social : Rue Lac LochNess Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés

d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 mai 2022 à 9 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoir à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légales.

3- Questions diverses.

2022400957SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Des Oasis Maritimes "OAMARIT"

S.A. au capital de 8 037.051,000 dt

R.N.E. : 0001827/S

MF : 1827 S A M 000

Siège social : Rue Lac LochNess Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mai 2022 à 8h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2021 et Approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021

6- Questions diverses.

2022400958SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société d'Exploitation Touristique

S.A au Capital de 10.000.000dt

R.C : B147871996

MF : 1781W AM 000

Siège social : Rue Lac LOCKNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 8h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2021 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Questions diverses.

2022400959SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 12 mai 2022

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

«S.N.M.V.T»

Société anonyme

Au capital 39938 746 dinars

Siège social : 1 Rue Larbi Zarrouk / 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001110K

Sur décision du conseil d'administration réuni le 12 avril 2022 les actionnaires de la Société Nouvelle maison de la ville de Tunis sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le jeudi 12 mai 2022 à 10h, l'Institut Arabes des chefs d'Entreprise (IACE, la Maison de l'Entreprise), avenue principale, 2053 les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021 de la S.N.M.V.T et celui des sociétés du groupe.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes, relatif à l'exercice 2021 de la S.N.M.V.T et celui portant sur les états financiers consolidés.

3- Approbation des états financiers individuels de la SNMVT et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2021.

4- Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectations du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

9- Pouvoirs en vue des formalités.

Les actionnaires désireux d'assister ou se faire représenter à cette assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaire en bourse/banque) au plus tard le 10 mai 2022.

2022400962SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 ZI Charguia 1 - 2035 - Tunis.

MF : 0826619 W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 12 mai 2022 à 11 Heures au siège de la société sise à 65 rue de l'énergie (8601) ZI Charguia 1 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité d'exploitation de la société

2. Pouvoir pour formalités.

2022400970SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 45 800 000 Dinars

Siège social : Rue 8612, Impasse n°4 - ZI La Charguia - 2035 Tunis

MF : 1092458 Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société «ICAR», sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le jeudi 5 mai 2022, à 9h, au

siège de la Société sis à Rue 8612, Impasse n°4 Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 15/4/2022, sous le numéro 2022276729, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital de la société.

- Modification de l'article 6 des statuts de la société.

2022400977SANB3

Autres sociétés

Avis

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES «ZAYTOUNA»

Le Conseil d'administration de la Société mutuelle de base des services agricoles «Zaytouna» à Téboursouk invite les adhérents de la société à assister à l'Assemblée générale électorale qui aura lieu le dimanche 15 mai 2022 à 10h à l'Avenue Mohamed V, Cité «Ezzayatine 1», en vue de libérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration sur la gestion des exercices 2018 et 2019 et 2020 et 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2018 et 2019 et 2020 et 2021.

3- Discussion sur les rapports et la possibilité d'accorder un brevet aux cédants.

4- Examen de la liste des adhérents.

5- Election d'un tiers des membres du Conseil d'administration.

6- Affectation des résultats.

7- Nommer un commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022R00963SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre Foncier

Mr Amara Ben Belgacem Ben Amara Hamdi titulaire de la carte d'identité Nationale n°01907874 délivrée le 4/12/2014 annonce la perte du certificat n°Z10/2125 de titre foncier n°8693 Zaghouan situé à Zaghouan nommé "Salma".

2022R00949DIVD2

Perte de titre Foncier

Mme Hajer Bent Salah Ben Ahmed Hichri titulaire de la carte d'identité Nationale n°00911065 délivrée le 30/7/1993 annonce la perte du certificat n°Z 10/2126 de titre foncier n°8693 Zaghouan situé à Zaghouan nommé "Salma".

2022R00950DIVD2

Avis de perte

Les héritiers du feu Mongi Ben Hmida Ben Messaoud OGGAR :

Annoncent la perte du document «titre foncier» numéro 20164 objet du certificat de Propriété n°08838 situé à Imada de Midoun délégation de Djerba Midoun gouvernorat de Médenine

- Moufida BEN YEDDER : C.I.N. 00104269

- Selim OGGAR : C.I.N 04725034

- Meriem OGGAR : C.I.N 04803165.

2022R00959DIVD2

Avis

Madame Zohra Mkawar annonce qu'elle possède un terrain planté par 15 oliviers sis Ktetna Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 4 octobre 1988 rédigé par les deux notaires Hédi Ben Makhlouf et Sadok Kammoun, elle a perdu l'acte de possession et elle désire se faire délivrer une autre copie original.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00461DIVD2

Avis

Mr Anis Ben Monssef Ben Hamida et son épouse Ghada Bent Mohamed El Fki annoncent que les origines de propriétés d'une parcelle de superficie 625 mètres carrés comporte un borj sise à Sfax route d'El Ain km 06 ce sont un acte de vente notarié daté le 07 septembre 2012 enregistré à Sfax le 12 septembre 2012 n°M047342 rédigé par les notaires Moez Krichen et Hichern Fourari et avant par un acte de vente notarié daté le 29 juin 2011 enregistré à Sfax le 01 juillet 2011 n°31129 rédigé par les notaires Zouhair Abid et Med Abid et ils désirent se faire une copie originale à chaque acte.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2022X00464DIVD2

Avis

Chaima Ben Abdesalem déclare qu'elle a perdu son titre avec son frère Ahmed de la propriété d'un Terrain à 11766 m² situé à Sfax route Menzel Chaker K 20 provenant par acte d'achat du 3/10/2015 enregistré le 17/11/2015 n°M057559 par les deux notaires Lotfi Mziou et Med Abid.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24 234 308.

2022X00465DIVD2

Etats Financiers

GENERALE OBLIG-SICAV
16, Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la Loi 2001-83 du 24-07-2001portant promulgation du Code des Organismes des Placements Collectifs
Agrément du Ministre des Finances du 10/01/2000
Identifiant unique au registre national des entreprises : 0514183 E

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	6 210 255,712	6 039 293,772
Obligations et valeurs assimilées		5 691 080,884	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		519 174,828	575 671,238
Placements monétaires et disponibilités		5 919 843,165	5 881 967,317
Placements monétaires	5	4 478 020,928	4 490 858,068
Disponibilités		1 441 822,237	1 391 109,249
Créances d'exploitation	6	9 068,467	9 538,315
TOTAL ACTIF		**12 139 167,344**	**11 930 799,404**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	29 334,499	32 687,343
Autres créditeurs divers	8	21 129,227	18 064,945
TOTAL PASSIF		**50 463,726**	**50 752,288**
ACTIF NET			
Capital	9	11 537 997,185	11 247 777,639
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		550 706,433	632 269,477
ACTIF NET		**12 088 703,618**	**11 880 047,116**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**12 139 167,344**	**11 930 799,404**

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	*Année 2021*	*Année 2020*
Revenus du portefeuille-titres	10	419 136,358	445 856,633
Revenus des obligations et valeurs assimilées		361 280,970	336 834,161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		57 855,388	109 022,472
Revenus des placements monétaires	11	365 201,864	309 157,644
Revenus des prises en pension	12	98 461,056	102 389,312
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		882 799,278	857 403,589
Charges de gestion des placements	13	(102 005,761)	(86 772,135)
REVENU NET DES PLACEMENTS		780 793,517	770 631,454
Autres charges	14	(26 553,233)	(24 737,370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		754 240,284	745 894,084
Régularisation du résultat d'exploitation		(203 533,851)	(113 624,607)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		550 706,433	632 269,477
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		203 533,851	113 624,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4	4 967,864	(62 297,783)
Variation plus (ou moins) values potentielles sur titres	4	9 577,846	10 152,052
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**768 785,994**	**693 748,353**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2021	*Année 2020*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	768 785,994	693 748,353
Résultat d'exploitation	754 240,284	745 894,084
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 577,846	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 967,864	(62 297,783)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(560 129,492)	945 564,943
Souscriptions		
- Capital	66 565 695,724	32 588 572,884
- Régularisation des sommes non distribuables	3 693 825,643	1 856 106,272
- Régularisation des sommes distribuables	1 577 332,275	1 290 370,228
Rachats		
- Capital	(66 906 257,440)	(31 602 304,608)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 709 859,568)	(1 783 184,998)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 780 866,126)	(1 403 994,835)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**208 656,502**	**1 639 313,296**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	11 880 047,116	10 240 733,820
En fin de l'exercice	12 088 703,618	11 880 047,116
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	99 973	90 706
En fin de l'exercice	96 946	99 973
VALEUR LIQUIDATIVE	124,695	118,832
TAUX DE RENDEMENT	4,93%	5,25%

Les états financiers de Générale Oblig Sicav sont publiés dans leur intégralité dans le Bulletin Officiel du CMF.

2022T00417BCFA5